

Prévention des maladies respiratoires sévères infectieuses (MRSI) : triage et étiquette respiratoire

10 janvier 2020

Une éclosion d'infections respiratoires possiblement liée à un marché de fruits de mer vivants et autres types d'animaux vivants est en cours dans la ville de Wuhan, capitale de la province du Hubei, située au centre de la Chine. En date du 5 janvier 2020, 59 cas avaient été répertoriés. Leurs symptômes auraient débuté entre le 12 et le 29 décembre 2019. Les manifestations les plus fréquentes sont la fièvre, la dyspnée et des infiltrats pulmonaires; aucun décès n'est survenu à ce jour. Les tests de laboratoire se sont avérés négatifs pour plusieurs virus connus mais un nouveau coronavirus aurait été séquencé et détecté chez une quinzaine des cas. La source de l'éclosion reste à confirmer. Aucune transmission interhumaine ou à des travailleurs de la santé en centre hospitalier n'a été décelée, mais plus de 163 contacts sont en observation.

Nous rappelons que l'identification des personnes possiblement contagieuses au triage et la mise en place des mesures d'hygiène et d'étiquette respiratoire dans les urgences et les cliniques demeurent essentielles en tout temps pour prévenir la transmission des MRSI.

RECOMMANDATIONS*

1. Appliquer l'étiquette respiratoire pour toute personne avec fièvre et toux dès l'inscription ou le triage

- Demander à la personne de porter un masque chirurgical ou de procédure.
- Placer la personne dans une zone réservée aux usagers ayant des symptômes respiratoires ou assurer une distance de deux mètres et plus, en l'absence de barrières physiques, entre les personnes présentant des symptômes compatibles avec une infection respiratoire potentiellement transmissible et les autres usagers asymptomatiques.
- Avant qu'un diagnostic étiologique soit posé, appliquer les précautions additionnelles selon le tableau clinique du patient.

2. Identifier rapidement toute personne avec fièvre et toux ayant une histoire de voyage international dans les 14 derniers jours, ou un contact avec une personne ayant eu une MRSI

- Appliquer les précautions contre la transmission aérienne pour les personnes ayant séjourné dans un pays visé par la surveillance accrue pour les MRSI (<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/documents/liste-des-pays-mrsi.pdf>) ou qui ont été en contact avec une personne ayant eu une MRSI.
- Un outil de triage est disponible au <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/documents/mrsi/outil-de-triage.pdf>.
- Signaler rapidement tout cas suspect de MRSI à la Direction régionale de santé publique de Montréal au 514-528-2400.

3. Appliquer les bonnes pratiques de prévention et de contrôle des infections en tout temps

- Installer des affiches aux entrées et aux endroits stratégiques de l'établissement.
- Fournir le matériel nécessaire pour l'hygiène des mains, soit des distributeurs de solution hydroalcoolique ou des lavabos équipés de savon et de papier à main.
- Fournir des papiers mouchoirs, ainsi que des poubelles sans contact pour jeter les mouchoirs utilisés.
- Assurer un entretien régulier des équipements, de la zone réservée et de triage et des autres zones de soins.
- Les pratiques de base doivent être intégrées en tout temps aux soins courants dispensés à tout patient.

*Adaptées de

Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ 2018). *Notions de base en prévention et contrôle des infections : hygiène et étiquette respiratoires*, INSPQ, 3 pages (<https://www.inspq.qc.ca/publications/2439>)

Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ 2004). *Stratégie de prévention des infections lors du processus d'évaluation des patients en milieu de soins*, INSPQ, 6 pages (<https://www.inspq.qc.ca/publications/564>)

Autres références

Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ 2013). *Mesures de prévention et de contrôle des infections à l'urgence*, INSPQ, 113 pages (<https://www.inspq.qc.ca/1742>)

Voir aussi les documents de l'INSPQ sur les *Notions de base en prévention et contrôle des infections* à l'adresse <https://www.inspq.qc.ca/infections-nosocomiales>

Pour joindre le professionnel de garde en maladies infectieuses : 514 528-2400, 24 h/7 jours

Accéder rapidement à nos appels à la vigilance, mises à jour et rappels à appelvigilancemtl.ca